

2021

RAPPORT ANNUEL



LUXEMBOURG

COVER STORY

ANDRÉ NTAKOBANJIRA MUDIHO

André Ntakobanjira Mudiho a 41 ans.
Il est marié et père de 4 enfants.

Les besoins en bois dans la région
(chauffage, cuisine, construction) ont
entraîné un déboisement rapide des
pentes boisées du territoire.

Le déboisement a d'abord été bénéfique :
il y avait de la matière première pour
subvenir aux besoins et plus d'espace
pour cultiver. Mais le sol s'est rapidement
appauvri et les rendements agricoles ont
fortement diminué.

André et sa communauté ont alors fait
appel à Amis du Kivu, ONG partenaire de
SOS Faim en République démocratique du
Congo. Ils ont reçu un accompagnement
dans leurs projets de conservation des
forêts, de protection des sols et de
reboisement de leurs champs en associant
les arbres à leurs cultures (agroforesterie).
Ils ont également reçu des bêtes pour
associer l'élevage à leurs activités de
cultivateurs, ce qui permet des revenus
supplémentaires et une fertilisation des
sols plus importante.

Depuis, André et sa famille ont amélioré
leurs conditions de vie. Leur maison, toujours
en travaux, était autrefois en terre-battue.
Elle évolue au fil des saisons.

SOMMAIRE

- 4 EDITO
- 6 LE CŒUR DE SOS FAIM
- 7 INSTANCES ET ÉQUIPES
- 8 CHIFFRES CLÉS 2021
- 10 FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
- 24 LA JUSTICE CLIMATIQUE EN LIGNE DE MIRE
- 26 SENSIBILISATION DU PUBLIC : « MIEUX CHOISIR = MIEUX RESPECTER »
- 28 LE PLAIDOYER POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
- 30 RÉCOLTE DE FONDS
- 32 LES FAÇONS DE DONNER
- 34 UN MAGAZINE POUR MIEUX SE FAIRE CONNAITRE
- 35 FINANCES

2021, année de résilience, de reset et de remix

Plusieurs évolutions et crises nous semblent avoir plus particulièrement marqué l'année 2021 :

- La **crise du COVID-19** qui a vu le quasi-échec du programme COVAX¹ et qui a incontestablement causé une perturbation majeure tant au Nord qu'au Sud : les inégalités sociales se sont creusées, l'espace public s'est restreint, la vie démocratique s'est affaiblie.
- La **crise sécuritaire** entraîne une dégradation « globale » dans la région du Sahel et donc de plusieurs de nos pays partenaires, avec, pour principales conséquences, l'installation de régimes militaires entraînant une réduction drastique des libertés démocratiques et le rétrécissement de l'espace civique.
- La **perte d'influence de l'Occident**, notamment en Afrique, aux dépens de la Chine (avec, notamment, son initiative One Road One Belt), de la Russie, de l'Inde, du Japon, accompagnée d'une croissance des rapports économiques entre pays émergents et pays « pauvres », qui affaiblit l'influence de la coopération traditionnelle des pays de l'OCDE².
- La **crise environnementale**, particulièrement dans ses volets de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité. La COP26 de Glasgow, en 2021, apparaît à beaucoup comme un échec, surtout si on lit les derniers rapports du GIEC et si l'on voit les réticences de pays du Nord à honorer leur promesse de consacrer à partir de 2020 100 milliards USD/an pour aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique et à réduire leurs émissions³.
- La « **crise** »⁴ **des migrations** qui connaît, au moment d'écrire ces lignes (mi-avril), une dimension nouvelle par l'accueil de migrants qui fuient l'innommable guerre de Poutine en Ukraine. Heureusement, nous réagissons aujourd'hui largement mieux que lors des drames en Afghanistan, sur la route des Balkans et en Méditerranée. Mais nous demeurons, au niveau de l'UE, sans vraie vision ni stratégie, voire même sans « boussole », préférant investir sur la prévention des migrations, la sécurisation de nos frontières et le renvoi des migrations « illégales »⁵.

Toutes ces crises compromettent gravement tant la sécurité que la souveraineté alimentaires.

L'année 2021 a été, pour **SOS Faim**, une année de consolidation, mais aussi de nouvelles perspectives. Vous trouverez ci-après le détail des différents aspects de notre engagement, tant dans nos pays partenaires qu'au Luxembourg.

Citons néanmoins l'un ou l'autre élément, sans hiérarchisation : la reprise des missions sur le terrain, après une année 2020 largement confinée ; l'entrée en partenariat avec de nouveaux partenaires au Bénin, au Niger, en Éthiopie et au Sénégal ; la mise en place de stratégies d'adaptation au changement climatique dans les périmètres rizicoles au Niger ; l'allocation d'une aide d'urgence apportée aux éleveurs déplacés « intérieurs » en raison de conflits dans le Sahel ; l'évaluation à mi-parcours du programme Agri+, laquelle a mis en exergue la pertinence du projet et de la démarche choisie, tablant sur les savoirs et la créativité des acteurs locaux ; la conclusion d'un nouvel accord-cadre de sensibilisation avec le Ministère

¹ L'objectif était de distribuer en 2021 deux milliards de doses de vaccin, principalement aux pays les plus pauvres et de vacciner 27 % de leurs citoyens. En janvier 2022, 36 des 194 États membres de l'OMS ont vacciné moins de 10 % de leur population, et 88 moins de 40 %, selon l'OMS.

² Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE réunit les 30 principaux contributeurs en termes d'Aide Publique au Développement (APD) qui se montait à 179 milliards USD en 2021. Pour éviter ici tout malentendu : la perte d'influence occidentale peut aussi être une bonne chose, à condition d'une reprise en mains des pays en développement par eux-mêmes, et non d'un remplacement de l'influence occidentale par d'autres dépendances, peu regardantes en termes de droits humains et de gouvernance démocratique.

³ Cette promesse avait été faite lors de la COP15 de Copenhague, en 2009 ! Ce qui nous fait penser au fameux 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) à consacrer à l'APD, demande formulée par les Nations-Unies en 1970. Aujourd'hui, si le Luxembourg reste un des rares pays à y consacrer près de 1 % (0,99 % en 2021), la moyenne des pays du CAD est à 0,33 %, plus de 50 ans après !

⁴ Si nous mettons des guillemets à « crise » des migrations, c'est parce que nous sommes profondément convaincus qu'il n'y a pas de crise des migrants et des réfugiés, mais une crise des politiques d'accueil et de solidarité.

⁵ On croyait avoir atteint les sommets du cynisme en matière de mépris des droits humains, en matière de politique d'immigration et d'asile ... avant l'accord honteux entre Boris Johnson (UK) et Paul Kagamé (Rwanda) qui permet à un pays « développé » (sic) de sous-traiter à un pays pauvre une obligation de droit international, selon la Convention sur les réfugiés (Genève, 1951)

de la Coopération, qui se fonde essentiellement sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et les actions de sensibilisation et de formation pour une alimentation saine et durable ; le pré-accord avec la commune de Schifflange en vue de la location et gestion de la future maison des alternatives alimentaires qui pourrait devenir un « tiers-lieu » régional.

Concernant notre gouvernance, nous avons pu accueillir trois nouveaux membres au sein du Conseil d'administration, Gary Diderich, Chloé Kolb et Linda Ortolani et mettre en place une instance de coordination et de direction.

Qu'il me soit permis ici de remercier bien chaleureusement tous les membres de l'équipe, ainsi que mes collègues au sein du CA. Entre télétravail et visio-conférences, nous avons pu, grâce à l'engagement de toutes et de tous, maintenir une dynamique d'équipe et une gouvernance résiliente.

Tout comme je voudrais exprimer notre profonde gratitude à Mme Carole Dieschbourg et à M. Franz Fayot, respectivement Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable (MECDD) et Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire, pour le soutien efficace qu'ils nous ont accordé.

L'année 2022 est déjà bien avancée, avec plein de défis à relever. Parmi les plus importants, mentionnons :

- **Repenser et refonder les politiques de coopération au développement**, dans leurs objectifs et contenus (au-delà de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable), ainsi que dans leurs méthodes et instruments d'action (au-delà du New Public Management). Au-delà aussi des propositions du capitalisme néo-libéral qui croit trouver dans l'économie numérique et l'économie verte des solutions plus ou moins définitives à la plupart de nos problèmes ! Plusieurs réflexions menées un peu partout dans le monde peuvent nous aider à relever les défis : la pensée décoloniale⁶, la critique antiproductiviste, la démarche des NEXUS⁷, l'approche par les droits humains, la prise en compte plus systématique des dimensions culturelles du développement⁸.
- Si le Luxembourg est incontestablement bien placé concernant la « quantité » de la coopération au développement (0,99 % du RNB, comme déjà dit plus haut), on pourrait indéniablement **augmenter la qualité de notre politique de coopération au développement**, en promouvant un meilleur « partage des savoirs » entre les Ministères (Coopération, Environnement, Agriculture et Finances), les Agences (LuxDev et ADA), les ONGD et le secteur privé et en créant non seulement un Observatoire du Développement, mais aussi une plateforme permanente de discussion entre les différents acteurs du développement.
- SOS Faim a déjà – ou est sur le point de le faire – lancé plusieurs pistes de réflexion pour **relever les différents défis** cités ci-dessus : adapter sa stratégie et ses plans d'action, en développant ses « forces » et en soignant ses faiblesses ; (re)définir son plaidoyer politique, au Luxembourg, au niveau européen et dans le Sahel⁹ ; construire de nouveaux programmes de sensibilisation et de formation, autour de notre Maison des alternatives alimentaires à Schifflange.
- 2023 sera l'année de notre **30^e anniversaire** que nous voudrions « utiliser » pour nous resituer par rapport à notre histoire et par rapport à notre avenir.



Raymond Weber
Président de SOS Faim Luxembourg
Edito rédigé à la mi-avril 2022

⁶ Il convient ici de féliciter le conservateur Régis Moes et le Musée National d'Histoire et d'Art d'avoir organisé, au printemps 2022, l'exposition « le passé colonial du Luxembourg », laquelle nous permettra sans doute de mieux « décoloniser » aussi dans nos têtes et nos esprits

⁷ Nouveau concept à la mode, préconisant une approche multidimensionnelle et interactive, ainsi qu'une coopération multi-acteurs. On pourrait citer ici trois NEXUS : action humanitaire, coopération au développement et paix ; pauvreté, environnement et égalité hommes-femmes ; eau, énergie et alimentation.

⁸ Ces dimensions culturelles du développement, trop souvent négligées, concernent tant la prise en compte plus systématique des contextes socio-culturels que des savoirs et de la créativité des « experts contextuels » (voir ici le très beau livre de Jean-Pierre Olivier de Sardan : la revanche des contextes, Karthala 2021).

⁹ Nous avons ainsi adhéré à la Coalition Citoyenne pour le Sahel qui plaide, notamment, pour une meilleure protection des civils et des droits humains, pour une analyse approfondie des causes profondes de l'insécurité et pour une garantie de la justice pour tous les citoyens de la région.

LE CŒUR DE SOS FAIM

VISION

*SOS Faim
aspire à un monde
où les hommes et
les femmes voient leurs
droits respectés, plus
particulièrement le droit des
peuples à une alimentation
adéquate, produite dans le
respect de l'environnement
naturel, social
et culturel.*



MISSION

*SOS Faim
agit pour la
transformation des
systèmes agricoles et
alimentaires en accompagnant
des organisations engagées
pour le développement de
l'agriculture familiale durable
et en promouvant une
consommation
alimentaire
responsable.*



**Dignité
Equité
Solidarité
Engagement**

VALEURS



INSTANCES

À ce jour, SOS Faim compte 48 membres. Le **Conseil d'Administration (CA)** est élu par l'Assemblée Générale (AG) pour un mandat de deux ans, renouvelable. Le CA actuel est en place depuis le 30 juin 2021. 4 nouveaux membres se sont joints à SOS Faim en 2021. Un membre éminent, Bernard Njonga, est malheureusement décédé en 2021. Puisse-t-il reposer en paix.

ADAMS Frank
BINSFELD Marc
BOLLIRI Sara
BOVY Léonard
BUCHLER Félix
CECCHETTI Myriam
CONTRERAS Anne
DE MUYSER Guy
DEPIESSE Céline,
Secrétaire
DE SCHUTTER Olivier
DIDERICH Gary
EHLINGER-SEDEJ Aude
EVENEPOEL Dirk
FABER Véronique
FEYDER Jean
FOX Katy
FURLANI-FALL Coumba
GREGOIRE Marie-Christine

HIEZ David
KAYSER Christiane
KINDE Yonas
KOLB Chloé
KOLBUSCH Patrick
KREMER Karin
KUGENER Erik
LAVILLUNIERE Eric
LECUIT Gérard
MAMOUDOU Hassane
MARGUE Nicolas
MEES Marc
MORISSET Benoît
MORTELETTE Alexandre
NIYONKURU Deogratias
OBERWEIS-TSHINZA Nathalie
OOSTERHAVEN NDOYE
Bineta Diaw,
Trésorière

ORTOLANI Linda
PAULUS Magali
RECKINGER Rachel
REILAND Roland
SCHMITZ Christian
SCHNEIDER Norry
SIDIBE Alou
SOULE Bio Goura
SPAUTZ Marc
THILL Marc
WAHLMAN Joakim
WEBER Raymond,
Président

Personne morale :
SOS FAIM – SOS HUNGER (Belgique)

ÉQUIPES

Mali

Safiatou MALET-COULIBALY, Représentante de SOS Faim au Mali
Silamakan TOUNKARA, Chargé des outils financiers Agri+
Adama MALE, Chargé de formation Agri+
Yacouba SANOGO, Comptable
Boubacar SOUMARE, Responsable administratif et financier
Hawa TRAORE-SOW, Assistante administrative et financière
Mahamadou KEITA, Chauffeur
Mamadou KOUYATE, Chauffeur

Niger

Idrissa Hassane, Chargé de formation Agri+
Yahaya Moussa Abdoul Naser, Chargé de formation Agri+

Burkina Faso

Alimata SAWADOGO, Représentante de SOS Faim au Burkina Faso
Boubakar TEGUERA, Chargé des outils financiers Agri+

Koroumba Traoré, Chargé de formation Agri+

Yves SOMDA, Assistant comptable et administratif

Annick KABORE, Secrétaire de direction

Arlette Nkiema, Secrétaire de direction

Lacina BASSANE, Chauffeur

Issaka OUEDRAOGO, Chauffeur

Larissa Diane Yili, Chargée de mission sous-régionale formation Agri+

Éthiopie

Sorsa Debela, Assistant technique

Luxembourg

Nedjma Bennegouch, Coordinatrice du pôle Partenariats et Agri+, Responsable des Partenariats Niger

Marie-Noëlle Brigode, Responsable Communication

Danielle Bruck, Responsable de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale

Thierry Defense, Directeur

Aurélien Despinasse, Responsable des Partenariats – Bénin et Niger - Depuis octobre 2021

Chris Felten, Responsable des Partenariats – Éthiopie et Mali

Cécile Havard, Responsable de la Récolte de Fonds (partiellement en congé maternité et parental)

Marine Lefebvre, Coordinatrice du pôle Information – Plaidoyer

François Legac, Coordinateur du pôle Finances, Responsable des outils financiers Agri+, Responsable des Partenariats Burkina Faso

Fanélie Meyer, Responsable des Partenariats Bénin- RDC/Kivu – Sénégal - Jusqu'au 31 août 2021

Christine Putz, Chargée de la Récolte de Fonds (a (partiellement) remplacé Cécile Havard, en congé maternité et parental)

Stéphanie Rajchel, Responsable administrative et aux Ressources Humaines

Dalila Rehamnia, Assistante à l'Information et à la Récolte de Fonds

Laetitia Vautier Corredera Perez, Responsable Comptabilité

CHIFFRES CLÉS 2021



ACTIVE DANS 7 PAYS AFRICAINS

BÉNIN, BURKINA FASO, ÉTHIOPIE, MALI, NIGER,
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET
SÉNÉGAL

23



PARTENAIRES
ACCOMPAGNÉS



ARTICLES ET/OU
REPORTAGES RADIO

PARUS DANS LES MÉDIAS
LUXEMBOURGEOIS

DEPUIS 2017,
À TRAVERS LE DISPOSITIF



46
ORGANISATIONS
PAYSANNES
FORMÉES

AU MALI



55
ORGANISATIONS
PAYSANNES
FORMÉES

AU BURKINA FASO

+ DE 300
PERSONNES
FORMÉES

694.453,14€

DE DONNS



8.981 DONNS



562 NOUVEAUX DONATEURS

1^{ER} DON VIA
 **18%**

+11,4% DONATEURS INSTITUTIONNELS DEPUIS 2020

353 « ANCIENS DONATEURS » DE RETOUR

3.174 DONATEURS ACTIFS



24.000

EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS
« LE MAGAZINE DE SOS FAIM »



30.000

VUES SUR LES 5 VIDÉOS
« CHANGEONS DE MENU »

APPEL AUX DONNS DE FIN D'ANNÉE

1.181 VISITES

FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

Au cours de l'année 2021, SOS Faim était présente dans 7 pays d'Afrique grâce à l'appui de 23 partenaires pour lesquels une brève présentation est proposée dans les pages suivantes. Les missions de SOS Faim en Afrique ont pu reprendre à partir du mois d'avril (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso, Éthiopie, Bénin) et permettre ainsi de renouer le contact direct avec les partenaires.

En 2021, 3.262.069,13 EUR ont été dévolus à l'appui aux partenaires en Afrique de SOS Faim via l'accord-cadre de coopération, le mandat Agri+ (hors ligne de crédit et fonds de garantie) et les financements en faveur de projets d'adaptation au changement climatique financés par le MECDD. S'agissant des outils financiers d'Agri+, l'encours de la ligne de crédit et des engagements du fonds de garantie s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1.888.724,71 EUR.

Il devient de plus en plus difficile pour les partenaires africains de SOS Faim de mener leurs activités tant les situations politiques, sécuritaires et économiques se dégradent de manière très inquiétante. Le cumul de fragilités et d'incertitudes rend les ménages et les organisations très vulnérables et les contraint à agir au jour le jour, dans des logiques de survie. Dans ce contexte, il apparaît que les concepts de « durabilité » des actions de développement ou encore d'« autonomie financière » des organisations de la société civile doivent certainement être revisités.

Malgré ce contexte difficile, voici quelques dynamiques particulièrement intéressantes chez les partenaires de SOS Faim qui témoignent de leur vitalité et de leur engagement :

✓ **SERVICES FINANCIERS AGRICOLES, ACCESSIBLES ET ADAPTÉS AUX BESOINS ET CONTRAINTES DE LEURS UTILISATEURS**

Au Burkina Faso, l'UBTEC comme la CEC-BM ont augmenté en 2021 la part des crédits aux groupements de producteurs, afin d'amplifier leur portée tout en maîtrisant leur coût d'exploitation. Ainsi, en 2021, l'UBTEC a signé 1.474 contrats de prêt avec des membres d'OP ou d'autres acteurs agricoles (coopératives, unions, etc.). Du côté de CEC-BM, on enregistre la signature de 92 contrats de prêts différents avec des producteurs membres d'OP (coopératives de maraîchage, niébé, maïs, etc.).

Au Mali, le réseau des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA-ON/Ségou) se montre de plus en plus satisfaite de ses relations avec les organisations de producteurs. A travers les refinancements du programme Agri+ notamment, le réseau a pu collaborer avec des OP mieux organisées et mieux structurées, en leur octroyant des crédits agricoles conséquents et en renforçant le dialogue et la confiance avec elles.

En Éthiopie, les 3 institutions de microfinance (IMF) appuyées ont poursuivi leurs efforts en matière de stratégie de décentralisation et d'expansion (approche RSF : caisses villageoises autogérées en milieu reculé). C'est un modèle qui fonctionne très bien, au plus proche des communautés locales. Les réflexions continuent aussi sur l'éventualité de proposer, à moyen terme, des produits financiers destinés à soutenir des modèles de production agricole plus durables (financement de fertilisants organiques). Les IMF adaptent constamment leurs produits financiers et non-financiers pour répondre au mieux aux besoins et attentes de leurs clients.



✓ **PROMOTION DE MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DURABLES SUR LES PLANS SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL**

Au Bénin, l'ANOPER (association nationale des éleveurs) a considérablement accru les initiatives pour ses membres : installation de parcelles fourragères et d'infrastructures pastorales, appui aux femmes transformatrices de fromage, promotion des marchés à bétail (3 nouveaux), alphabétisation, appui à la vaccination animale. De son côté, le RépAB (réseau des producteurs d'ananas) a renforcé son équipe pour accroître les services à ses membres : fourniture d'intrants, installation d'une unité de production, formation des membres, accès au crédit en partenariat avec une IMF locale, certifications biologiques et équitables, organisation de la vente groupée, création d'un fonds de roulement pour les producteurs afin de préfinancer les recettes de leurs ventes.

Au niveau sous-régional, en Afrique de l'Ouest, le CRCOPR (Conseil régional des producteurs de riz) est engagé, depuis 2019, dans un dialogue politique de longue haleine au sujet de la diffusion du SRI (système de riziculture durable). En 2021, le réseau a ainsi multiplié les missions de plaidoyer (à Abuja auprès de la CEDEAO) et de sensibilisation (dans 4 pays membres) pour continuer à promouvoir ces systèmes de production rizicole plus durables au bénéfice des économies locales/nationales. Le plaidoyer porte sur la nécessité de réduire les importations asiatiques de riz, avec une augmentation des barrières tarifaires et le soutien accru pour la transformation des productions de riz nationales.

✓ **RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AU DÉBAT ET AU DIALOGUE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Au niveau sous-régional, en Afrique de l'Ouest, les capacités d'analyse du mouvement 'Convergence Globale des Lutttes pour la Terre et l'Eau - Ouest Africaine (CGLTE-AO)' sont en constante évolution. En 2021, le réseau a élargi sa base d'alliés avec des juristes, des professeurs d'université, des chefs coutumiers et un bon nombre d'autres ressources humaines nécessaires pour mener à bien les luttes et plaidoyers du mouvement.

Au Niger, Alternative Espaces Citoyens (AEC) a pu, seule ou avec d'autres organisations, créer des occasions de mobilisation et d'influence des politiques publiques. C'est le cas par exemple des rencontres avec les députés en faveur d'une loi-cadre relative au droit à l'alimentation ; tout comme elle a pu coordonner une audience avec le Président de la République à laquelle ont pris part au moins quarante personnes issues de diverses organisations associatives et paysannes. En tout, en 2021, AEC est à l'origine d'une quinzaine de documents / campagnes de plaidoyer / événements de mise en débat public.

AAGAC est un centre de formation continue en agroécologie destiné à des jeunes déscolarisés souhaitant créer un projet personnel d'installation, adossé à une exploitation agricole, la ferme SAIN, terrain d'expérimentation pour la formation et la recherche et développement d'intrants organiques. L'association a accompagné 26 apprenants sur l'année 2021 et tâchera de se conformer à l'avenir à la nouvelle réforme du système de l'enseignement technique et professionnel, tout en conservant sa singularité et en restant attachée à la formation de jeunes déscolarisés, entièrement gratuite pour eux. Par ailleurs, AAGAC a progressé dans la recherche et l'expérimentation de fertilisants organiques et bio-pesticides, et a investi dans la construction d'un espace de séchage et de tri de la matière première mais le conditionnement et le transport restent des défis à relever pour en faire une activité économique rentable. En parallèle, l'association a coordonné une étude sur l'utilisation des pesticides de synthèse dans la vallée de l'Ouémé et leurs circuits de commercialisation, afin de caractériser l'ampleur du phénomène, les impacts constatés sur l'environnement, la fertilité des sols, et la santé humaine.



Après une année particulièrement bouleversée en termes de mobilité, notamment transfrontalière, l'ANOPER a étendu son action dans de nouveaux territoires (Mono, Couffo et Atlantique). Elle a pu mener ses activités d'appui auprès de ses 35.000 éleveurs membres, conformément à son plan stratégique comme la vulgarisation du code pastoral en vigueur, la formation des élus locaux, l'organisation des campagnes de vaccination animale, la production de fourrage et de compléments alimentaires, ou encore la construction de 3 nouveaux marchés à bétail. Sur la sécurisation du foncier agricole et pastoral, un travail en collaboration avec le syndicat Synergie Paysanne (SYNPA) est engagé. L'ANOPER a également poursuivi son travail de défense des intérêts et de prévention des conflits, de sécurisation des espaces pastoraux et l'accompagnement des démarches commerciales de groupements de femmes produisant du fromage (Gassiré). Enfin, en 2021, l'ANOPER s'est engagée aux côtés de l'Etat dans un grand projet visant à favoriser la sédentarisation de l'élevage béninois. En rupture avec les coutumes et pratiques de l'élevage traditionnel, ce projet semble recueillir l'assentiment d'une partie des éleveurs traditionnels qui y voient un moyen de rompre avec l'insécurité foncière.



Le RENACA compte actuellement près de 300 agents et 26 guichets. En termes d'indicateurs, on note par rapport à l'année 2020 : une augmentation du sociétariat (+11%), du nombre d'épargnants (+11%), des volumes de dépôts (+24%) et de crédits (+17%), et de l'autosuffisance opérationnelle de l'organisation (+13%). Ces bons résultats s'expliquent notamment par la formation des élus et agents mais aussi par le développement de nouveaux services comme « l'épargne de proximité ». La part du financement agricole a favorablement évolué en 2021 et un fonds de garantie a été placé au niveau du réseau pour l'encourager plus encore dans cette voie. Le RENACA a poursuivi ses collaborations avec des OP, facilitant l'octroi de crédits à 4.082 agriculteurs (l'ANOPER et le RÉPAB en font partie), et, reconnaissant des insuffisances dans les capacités d'analyse de dossiers agricoles par ses agents, a créé un centre d'expertise spécifique pour le développement de produits financiers agricoles.



RÉPAB

RÉSEAU DES PRODUCTEURS D'ANANAS DU BÉNIN (OP)

L'année 2021 a été rythmée par 4 chantiers importants, à savoir : l'élection d'un nouveau conseil d'administration, la validation du nouveau plan stratégique 2021 - 2025, l'aménagement et la mise en production d'un champ de rejets d'ananas bio (plants) et de fertilisants organiques, et finalement l'organisation d'une mission de renforcement de la gouvernance des coopératives. Cette dernière concernait la formation sur mesure et le coaching de membres des coopératives à la base et du RÉPAB sur la gestion administrative et financière, et la vie d'une coopérative. Par ailleurs, le réseau a poursuivi la fourniture de services aux membres comme la formation aux pratiques durables, la vente d'intrants, l'appui technique aux exploitations, et l'organisation de la vente groupée d'ananas à ses deux principaux clients pour un volume de 4.128 tonnes. En juillet 2021, 11 nouvelles coopératives ont adhéré au réseau, portant le nombre total de producteurs coopérateurs à 710. Il réside toujours un enjeu de diversification des débouchés, notamment au regard des difficultés commerciales actuelles avec la PME béninoise Jus Tillou, auxquelles le RÉPAB souhaite répondre par l'engagement dans un processus de certification « Global GAP » (lié à une série de référentiels sur les bonnes pratiques agricoles) lui permettant de devenir exportateur direct.



SYNPA est actuellement préoccupée par la récente réforme sur les organisations syndicales qui impose un seuil de représentativité élevé au sein d'une profession (20%) pour se prévaloir du statut de syndicat. En 2021, la finalisation d'une étude sur son repositionnement stratégique dans le paysage institutionnel a mis le doigt sur un certain nombre d'opportunités d'ordre stratégique, institutionnel et organisationnel. Sur cette base, le syndicat développe actuellement des relations partenariales avec 5 OP, dont l'ANOPER, sur l'opérationnalisation des codes pastoral et foncier domanial, et souhaite devenir une centrale syndicale plus proche de la base. Elle développe aussi de nouveaux services de formation et de facilitation d'accès au crédit. En termes de services aux membres SYNPA a accompagné en 2021 plus de 370 démarches individuelles pour l'obtention d'un titre de propriété foncière et 318 contrats de fermage. Enfin, SYNPA a mené avec succès des actions de plaidoyer quant à la révision du Code Foncier Domanial par les députés.



CVECA-ON

RÉSEAU DES CAISSES VILLAGEOISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT AUTOGÉRÉES DE L'OFFICE DU NIGER (IMF)

En 2021, le soutien de SOS Faim au profit de cette IMF s'est manifesté par le prolongement de l'appui entamé en 2020. Pour rappel, notre ONG accompagne le réseau dans sa stratégie d'expansion et de décentralisation. Après l'ouverture en 2020 d'une nouvelle caisse rurale dans la commune de Konobougou, Zone de l'Office du Niger, l'institution a pu finaliser la construction d'un nouveau guichet dans sa région d'intervention (Ségou), à Touna (deuxième dans le cadre du partenariat avec SOS Faim). La caisse a été équipée en matériel informatique, logistique et mobilier. Par ailleurs, l'IMF a réalisé les formations en éducation financière à destination des élus locaux, des techniciens nouvellement recrutés et de la population locale résidant dans la commune de Touna. Cette année, SOS Faim a convaincu l'équipe dirigeante et son personnel technique de participer à des formations au sujet de la lutte contre le changement climatique, de l'agriculture biologique et agroécologique et de l'approche chaîne de valeur. L'IMF compte désormais réfléchir à une offre financière répondant aux besoins spécifiques de ce type de modèle(s) agricole(s). En fin d'année 2021, l'institution compte environ 45.000 clients actifs et présente une diminution du volume d'épargne mobilisé de 3% par rapport à 2020. Le portefeuille de crédit a diminué de 7 points (contexte sécuritaire extrêmement difficile). Malgré ces quelques chiffres en baisse, la dynamique de développement de l'IMF se poursuit et SOS Faim a décidé de continuer à appuyer cet acteur dans sa vision stratégique pour les deux années à venir, de 2022 à fin 2023.



L'année 2021 (deuxième année de partenariat) a été marquée par une amplification de l'appui financier de SOS Faim à la CEC-BM. Le programme d'activités visait à la fois le renforcement institutionnel (consolidation du système de gestion des données, audit) et le développement des activités de la CEC-BM en matière de protection de l'environnement. Au nombre des résultats obtenus en la matière on peut citer : la formation d'une trentaine de productrices et producteurs à la bonne gestion de leur stock, la formation des clients de la CEC-BM à l'utilisation de bio-pesticides ou encore la mise en place complète de 7 bio-digesteurs. En outre, un magasin de warrantage (système de crédit dont la garantie porte sur les stocks gérés par des organisations paysannes) a été construit avec une capacité de stockage de 20 tonnes. Ce type d'infrastructure contribue à une meilleure sécurisation des stocks et facilite l'accès au crédit des membres des groupements associés à la gestion du magasin. Au 31.12.2021 la caisse dénombre 7.600 membres pour un nombre de crédits en cours de 2.439, soit une augmentation significative de 33%. En fin d'année 2021, la CEC-BM dispose d'un encours d'épargne de 1.058.000 EUR (+42% en un an) et d'un encours de crédit de 1.402.000 EUR (+40 % en un an). Le taux de portefeuille à risque à 30 jours au 31.12.2021 demeure maîtrisé au vu du contexte, à 7,45%.



Le contexte sécuritaire a continué à se dégrader en 2021 au Burkina Faso. Pour les membres de l'UBTEC, cette insécurité s'est traduite par le pillage du bétail, la fermeture et/ou l'inaccessibilité des marchés entraînant une diminution des débouchés ou encore l'inaccessibilité de certaines caisses. L'UBTEC a fait preuve d'adaptation pour poursuivre ses activités. L'IMF, bien implantée dans la région Nord, a tout mis en œuvre pour maintenir ouverts un maximum de points de service et poursuivre son travail avec les mutuelles de solidarité. Elle a aussi poursuivi son déploiement vers Koudougou et Bobo Dioulasso. En 2021, SOS Faim a contribué au financement d'infrastructures au niveau des caisses locales et des mutuelles de solidarités (MUSO), caisses féminines autogérées qui contribuent fortement à la résilience des populations en secteur rural. L'encours d'épargne et l'encours de crédit de l'UBTEC au 31.12.2021 sont stables. Sur la période, la proportion de crédits accordés à des groupements et à des femmes est en augmentation (respectivement +35% et +32%). Le nombre de membres, fin 2021, est de 43.175, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. Dans le contexte de forte insécurité, la qualité du portefeuille de crédit de l'UBTEC s'est légèrement dégradée, le taux de portefeuille à risque à 30 jours s'établissant à 11% au 31.12.21, en repli de 2 points par rapport à 2020.



En lien avec le conflit qui sévit en Éthiopie, l'IMF a dû faire face à des attaques récurrentes par des groupes armés contre ses RSFs. Il d'entre elles ont été attaquées, dont 5 cambriolées (perte d'argent). 4.000 clients sont touchés de manière directe et indirecte par l'actuelle fermeture et non-fonctionnement de ces caisses rurales. La situation reste imprévisible et volatile dans cette zone qui se situe à l'Ouest au sein de la région Oromia.

En 2021, BG a pu faire progresser son volume total de crédits en cours de 15% et d'épargne mobilisé de 19%. Le nombre de clients est resté stable (environ 130.000).

La bonne gestion de son vaste réseau d'agences (37) et de RSF (36) reste un défi majeur pour l'IMF. En 2021, Buusaa Gonofaa a fait le choix délibéré de ne pas agrandir le réseau des RSF mais d'essayer de consolider et d'améliorer la gestion et la supervision des caisses rurales existantes. Dans ce cadre, elle a de nouveau opté pour la remise en état de 3 RSF et le déplacement d'une RSF sur un nouveau site (achat d'une nouvelle parcelle de terrain).

Finalement, comme nos deux autres IMF partenaires en Éthiopie, BG a maintenu l'ambition de faire avancer son processus de digitalisation. L'institution est aussi entrée dans la phase de centralisation de son nouveau système d'information et de gestion (SIG) avec, à la clé, la connexion de toutes les agences à ce système de gestion central.



L'ONG FC a poursuivi son soutien ainsi que son conseil à divers groupements de paysans (Farmer Learning Groups - FLG, Self-Help Groups - SHG, etc.) dans ses deux régions d'intervention, Oromia (Dimtu) et Amhara (Bure). En 2021, l'organisation a renforcé son accompagnement sur les volets suivants : la gestion durable des sources d'eau (installation de petits systèmes d'irrigation), la gestion intégrée de conservation des sols et des terres agricoles (augmentation de la fertilité, rotation de cultures), l'introduction de pratiques agricoles durables (agroécologie, compostage, agroforesterie), la protection biologique et physique des sols dégradés, l'association agriculture-élevage (petits ruminants) et la mise en place d'activités génératrices de revenu au profit des groupements de paysans FLG et SHG (embouche, petit commerce, maraîchage). Ce projet ambitieux, sur deux sites géographiques différents, a été cogéré de manière très participative avec les communautés locales concernées. Il se poursuivra jusqu'à fin 2023.



Comme l'année précédente, HARBU affiche des résultats de croissance spectaculaires. Fin 2021, nous assistons à une augmentation du volume de crédits octroyés de 85 %, du volume d'épargne mobilisée de 47 % (épargne volontaire et épargne obligatoire) et du nombre de clients fidélisés de 20 % (environ 64.000 clients). L'IMF a ouvert 6 nouvelles agences (27 au total maintenant) et 8 nouvelles Rural Service Facilities - RSF (22 au total). SOS Faim appuie l'IMF dans sa stratégie de décentralisation de son offre financière. Les RSF sont des petites caisses rurales autogérées par les communautés locales. La très grande majorité des crédits accordés sont destinés à l'amélioration des productions agricoles (équipements, intrants, commercialisation).

L'institution a forcément dû agrandir son équipe technique et s'est installée dans de nouveaux bureaux à Addis (siège). HARBU a aussi investi dans un nouveau système de gestion centrale (core-banking) afin de poursuivre le processus de digitalisation de ses opérations et services.



HUNDEE

HUNDEE – OROMO GRASSROOTS DÉVELOPPEMENT INITIATIVE (ONG)

En 2021, HUNDEE a pu finaliser son travail de professionnalisation de 22 coopératives laitières se situant dans la « ceinture du lait d'Éthiopie » en périphérie nord d'Addis Abeba. Cette année a également permis à HUNDEE de mener à bien les activités annulées de l'année 2020 en raison de la pandémie du Covid-19 (formations sur la transformation du lait, journées d'échange entre producteurs et acheteurs de lait et journées promotionnelles du lait local).

Après 10 ans de partenariat, la fin de l'année 2021 marque également la fin du partenariat entre HUNDEE et SOS Faim.



MELCA

MOVEMENT FOR ECOLOGICAL LEARNING AND COMMUNITY ACTION (ONG)

Découvrez notre partenaire MELCA dans la page thématique « La justice climatique en ligne de mire ». **p. 24**

WASASA vient de traverser une année difficile, notamment en lien avec le conflit qui sévit dans le pays. L'IMF a dû faire face à des attaques récurrentes par des groupes armés contre 13 de ses RSFs, avec un degré variable de dommages subis, en région du Wollega de l'Ouest, à 350km de la capitale. Une partie des opérations de ces RSF a été délocalisée vers les agences les plus proches. Fin 2021, l'IMF compte 48 agences (dont 4 nouvelles) et 25 RSF (dont 2 nouvelles). En 2021, l'institution affiche une augmentation de 11% du nombre des clients (désormais 195.000 au total) et de 35% du volume total de crédits en cours.

Par ailleurs, WASASA a pu finaliser son ambitieux projet d'interconnexion, de toutes les RSF et agences, au système de gestion centrale du siège. Elle a aussi démarré le chantier du Mobile Banking qui consiste à offrir aux clients la possibilité de réaliser certaines opérations financières à distance (remboursement des crédits, dépôt d'épargne).



AEC

ALTERNATIVE ESPACES CITOYENS

L'année 2021 marquait le début d'une nouvelle planification stratégique ambitieuse pour AEC, qui consacre le travail et l'engagement de l'association autour de piliers stratégiques essentiels à la contribution au débat public (notamment, « Effectivité des droits et libertés » ; « Financement accru et accès équitable aux services essentiels » ; « Droit à l'alimentation, souveraineté alimentaire et protection des biens communs » ; « Paix et sécurité »). Depuis plusieurs années, AEC est engagée dans un travail de longue haleine, alliant des experts et des élus, pour faire avancer le processus d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation. Ainsi, en 2021, l'association a organisé deux événements importants : (i) une rencontre entre des leaders paysans et le Président de la République pour discuter des engagements et des actes du gouvernement actuel en faveur de l'agriculture ; (ii) un dîner avec les parlementaires pour discuter du projet de loi. Avec détermination AEC continue, par son travail d'éducation populaire et à la citoyenneté, d'élever la qualité du débat public sur des sujets aussi essentiels que le droit à l'alimentation ou l'accès équitable aux services sociaux de base.



FASAM Terre-Verte est une coopérative, dont l'exploitation est basée à Niamey, spécialisée dans la production d'intrants organiques (fertilisants, semences, plants, etc.) et la formation d'agriculteurs aux pratiques agroécologiques. Elle s'est concentrée en 2021 sur le renforcement de son organisation interne et celui de son modèle de développement. Cette année, dans le cadre du démarrage du partenariat, deux activités principales ont été financées par SOS Faim : (i) un voyage d'étude à l'Association Agro-écologique d'Action Communautaire – AAGAC, Bénin pour apprécier son modèle de développement et son expérience en agroécologie ; (ii) un robuste accompagnement externe pour élaborer un plan de développement pluriannuel de la coopérative, touchant aux aspects de statut juridique, de gouvernance, d'organisation et de viabilité financière autour des activités économiques mises en œuvre. Au-delà de la visée prospective du document, ce travail de réflexion collective a permis à FASAM de renforcer sa cohésion interne, ses liens avec des partenaires-clés et sa crédibilité dans le paysage des acteurs de promotion de l'agroécologie au Niger.



FCMN NIYA

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DU NIGER (OP)

L'accompagnement sur la gouvernance de l'organisation, conjoint à la FUCOPRI, s'est poursuivi en 2021, avec la tenue de divers ateliers et sessions de diagnostic et coaching. Le travail sur l'accompagnement de 15 unions en vue de leur transformation en sociétés coopératives et la stimulation de l'action collective sur le plan économique s'est déroulé comme prévu. Cependant, la situation financière de la FCMN reste préoccupante pour la pérennisation de l'organisation. En effet, les activités de fourniture de semences et de vente groupée ont été fortement impactées par les résultats difficiles des campagnes précédentes, ainsi que par certaines mesures prises lors des présidentielles de décembre 2020 (comme les distributions gratuites de semences, par exemple).



Le riz est une denrée stratégique dans l'économie agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays ouest-africains. Malheureusement la campagne 2021 fut difficile suite aux inondations endommageant parcelles et infrastructures, mais également car l'accès aux engrais est devenu beaucoup plus difficile et coûteux, notamment dans le cadre d'une privatisation de l'approvisionnement. Malgré cela la FUCOPRI, regroupant près de 32.000 riziculteurs et rizicultrices, a réussi à maintenir un niveau d'activités économiques stable. L'organisation de producteurs (OP) a pu fournir directement à ses membres 3.672 tonnes d'intrants, et organiser la vente groupée de 5.724 tonnes de riz paddy à la société Riz du Niger (RINI), client principal de la FUCOPRI. En interne, la FUCOPRI a poursuivi le processus d'amélioration de sa gouvernance, et de renforcement de capacités de gestion des coopératives de base. La FUCOPRI s'engage dans un nouveau plan stratégique (2022-2026) intégrant par exemple de nouvelles actions comme le renforcement des activités de transformation des groupements de femmes étuveuses. Ces prochaines années permettront d'engager les réformes profondes et nécessaires concernant le modèle économique, l'architecture institutionnelle, ou encore les capacités de gestion des coopératives rizicoles et des mini-rizeries.



AMIS DU KIVU

SYNERGIE AMIS DU KIVU (ONG)

En 2021, l'ONG « Amis du Kivu », soutenue par les magasins Naturata et leurs clients depuis 2017, a poursuivi son travail d'accompagnement et de renforcement de 14 groupements ruraux communautaires. Il s'agit de les structurer soit en organisation paysanne (OP), soit en coopérative agricole (CA).

Ensuite, Amis du Kivu a conseillé ces structures agricoles en techniques de production agricole durable (agroécologie, agroforesterie, reboisement), en techniques de plaidoyer et de leadership, à l'amélioration de leur accès aux marchés et en matière de mobilisation de ressources locales disponibles.

L'ONG appuie ces mêmes communautés dans la mise en place de pépinières agroforestières, afin de stimuler la production locale de plants d'arbres à des fins de reboisement. Ces lieux de production sont aussi utilisés par Amis du Kivu pour ses activités de sensibilisation des communautés aux enjeux environnementaux, notamment ceux en lien avec la protection de la biodiversité et l'adaptation aux effets du changement climatique (l'importance de l'entretien et de la protection des arbres, des plantes locales et des terres agricoles).

Finalement, l'appui de SOS Faim a permis d'améliorer le fonctionnement organisationnel et institutionnel ainsi que la communication (interne et externe) de cette ONG partenaire.



La FONGS a organisé un important atelier stratégique, auquel SOS Faim a participé, afin de tirer le bilan de l'action des 6 dernières années et ainsi mieux se projeter dans le plan stratégique à venir (2022-2026). Le bilan stratégique a mis en évidence un certain nombre de points-clés dont : la vitalité des associations-membres ; l'enjeu du rôle à jouer par la FONGS dans le débat public à l'échelle des collectivités locales et aussi des politiques publiques nationales ; enfin, l'ajout d'un 4ème axe stratégique sur la gestion des crises. Ensuite, dans le cadre du renforcement de la résilience des exploitations familiales agricoles face aux chocs climatiques et sanitaires liés au COVID-19, plus de 250 exploitations ont bénéficié d'appuis financiers afin d'entraîner une dynamique de création de revenus (125 poulaillers améliorés mis en place ; 50 bergeries familiales et 85 jardins maraichers familiaux). Enfin, la FONGS a lancé un processus de production de connaissances au sujet d'un fonds de refinancement de plusieurs mutuelles d'épargne et de crédit mis en place il y a une quinzaine d'années. Il s'agit, pour la FONGS, de mieux comprendre la trajectoire de cette initiative économique et d'en tirer des leçons. Les résultats devraient être publiés en 2022.



CGLTE-AO

CONVERGENCE GLOBALE DES LUTTES POUR LA TERRE ET
L'EAU EN AFRIQUE DE L'OUEST (MOUVEMENT SOCIAL)

Courant 2021, la CGLTE-OA (« la Convergence ») a poursuivi son plaidoyer en faveur d'un accès plus sécurisé des femmes et des jeunes à la terre. La Convergence œuvre également pour une alliance entre les défenseurs de droits, les citoyens et les chefs coutumiers en Afrique de l'Ouest. Pour la troisième fois, le réseau a organisé la caravane de défense du droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysanne - une lutte commune. Cette grande mobilisation régionale a traversé cinq pays durant trois semaines au cours desquelles les communautés rurales se sont mobilisées pour promouvoir une gouvernance plus responsable et plus sociale des ressources naturelles et de la biodiversité.



En 2021, ce réseau a poursuivi son programme de promotion de modèles de production rizicole plus durables et leur intégration dans les politiques et stratégies de développement agricole en Afrique de l'Ouest. Une étude sur ces modèles agricoles durables a été menée dans 7 pays.

Le CROCOPR a finalement aussi pu mener à bien les deux activités annulées en 2020 (Covid-19) : une mission auprès de la CEDEAO et du Président du Nigéria, Muhammadu Buhari et trois missions d'appui à la structuration des plateformes nationales de riz du Togo, du Sénégal et de la Guinée-Bissau.



IR

INTER-RÉSEAUX DÉVELOPPEMENT RURAL (ASSOCIATION)

Inter-réseaux (IR) a poursuivi en 2021 ses travaux de veille, de capitalisation et de diffusion d'information sur le développement rural en Afrique. En 2021, Inter Réseaux a élaboré un livret sur la « valorisation » des contenus produits. IR a également poursuivi la riche animation sur le rôle du secteur privé dans l'agriculture, à travers de nombreux échanges et conférences-débats. On notera également l'organisation d'un webinaire sur le lait (modèle de laiterie et structuration des chaînes de valeur lait local en Afrique de l'Ouest), en septembre 2021. Le président de SOS Faim, Raymond Weber, est membre du Conseil d'administration d'IR.



COALITION CITOYENNE POUR LE SAHEL

En 2021, SOS Faim a rejoint la Coalition citoyenne pour le Sahel, une alliance d'organisations de la société civile africaine et européenne qui appelle les gouvernements des pays Sahel et leurs soutiens internationaux à répondre aux conflits et aux crises en s'attaquant à leurs causes profondes, en plaçant la protection des populations au cœur de leur action et en luttant contre l'impunité.





En 2021, malgré les contextes politique et sécuritaire extrêmement difficiles au Sahel, les équipes SOS Faim et les partenaires d'Agri+ ont continué leur travail avec engagement et rigueur. L'approche et les résultats obtenus ont été reconnus par l'évaluation externe à mi-parcours qui a jugé le travail de SOS Faim globalement pertinent et efficace. Il en ressort également une proposition d'extension d'un an du mandat, jusqu'à fin 2023, ce qui a été accepté par le bailleur de fonds (MAEE).

EN TERMES DE RÉSULTATS QUANTITATIFS, ON PEUT NOTER, DEPUIS 2017 :

46 OPA FORMÉES AU MALI

55 OPA FORMÉES AU BURKINA FASO

+ DE 300 PERSONNES FORMÉES AU TOTAL

Il faut noter que la formation Agri+ se caractérise par un volume horaire d'appui-accompagnement très conséquent : ainsi **chaque OP** (Organisations de Producteurs) **bénéficie d'un volume horaire de 154 heures de formation en salle et d'environ 27 heures d'appui-accompagnement personnalisé, avec déplacement des formateurs à son siège. Le tout sur une période de 16 mois en moyenne.**

Concernant la ligne de crédit, au Mali, depuis sa mise en œuvre en 2018, 1.354 crédits ont été décaissés par les 4 SFD (Systèmes Financiers Décentralisés) partenaires pour un montant global de 2,36 millions d'EUR. On notera notamment le partenariat avec LuxDev qui a permis de renforcer les montants disponibles destinés au crédit commercialisation de produits agricoles. Au Burkina Faso, 2.035 crédits ont été décaissés par les 9 SFD partenaires pour un montant global de 1,6 million d'EUR.



L'atelier de bilan annuel Agri+ réunissant notamment les équipes du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Luxembourg s'est déroulé pendant cinq jours au mois de novembre à Bamako (Mali). Il a été l'objet de nombreux échanges sur les acquis d'Agri+ mais aussi sur les défis qui se posent aujourd'hui pour continuer cette expérience singulière de travail de proximité avec deux acteurs-clés du système financier agricole : les organisations de producteurs (OP) et les institutions financières. **La formation avec les OP est partout saluée pour sa qualité et son approche unique caractérisée par l'approfondissement et la durée, la proximité et le sur-mesure pédagogique.** Mais le processus de renforcement de compétences est rendu difficile par la fragilité à plusieurs niveaux d'une grande partie des organisations du monde paysan dans les deux pays. Les institutions financières se félicitent, elles, du climat de confiance développé avec SOS Faim, et des conditions de refinancement, à la fois souples et plus adaptées pour financer l'agriculture.

SOS Faim va rester mobilisée en 2022-23 pour maintenir le niveau d'engagement et de qualité qui a prévalu jusque-là et préparer le processus de capitalisation finale sur les enseignements d'Agri+ (2023). L'évaluation prospective réalisée en 2021 a esquissé des pistes intéressantes en vue de pérenniser ce dispositif innovant.

LA JUSTICE CLIMATIQUE EN LIGNE DE MIRE

Avec le soutien financier du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable luxembourgeois (MECDD), SOS Faim met en œuvre, avec quelques-uns de ses partenaires, des projets spécifiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, s'inscrivant pleinement dans leur organisation et leur stratégie.

Cependant, il faut aller plus loin et faire reculer le niveau d'émission du Luxembourg qui compte parmi les premiers émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre par habitant ! La dette climatique du pays est donc très importante et lui donne la responsabilité de contribuer en juste proportion au remboursement des « Pertes et Préjudices » vis-à-vis des pays en développement, afin d'avancer réellement en direction d'une justice climatique. C'est le sens du message qui a été porté par la plateforme United for Climate Justice, qui, avec l'appui de SOS faim, a préparé un dossier de revendications à la veille de la conférence sur le climat (COP 26).

MELCA

L'ONG éthiopienne MELCA, en partenariat avec SOS Faim, a démarré en janvier 2021 un projet pour une durée de cinq ans. Son objectif principal consiste à améliorer la capacité d'adaptation et de résilience des communautés locales au dérèglement climatique. Celles-ci vivent au sein de la biosphère protégée de Sheka, située dans le sud-ouest de l'Éthiopie. Au cours des cinq années, le projet poursuivra les trois objectifs majeurs suivants :

- **Améliorer la gestion du système de gouvernance des ressources naturelles de la réserve Sheka** pour contribuer à l'amélioration de ses capacités de stockage de carbone. Cela se réalisera à travers la réduction du déboisement sauvage, et à travers des campagnes de sensibilisation à l'usage rationnel du bois avec le soutien des autorités publiques.
- **Renforcer les capacités d'adaptation des communautés locales concernées face aux effets néfastes du changement climatique** par l'introduction de technologies alternatives à haut rendement énergétique et à basse consommation de ressources naturelles (panneaux solaires, fours améliorés, bio-digesteurs). La promotion de modèles agricoles durables et la protection des semences paysannes locales font aussi partie des activités menées.
- **Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie de la population locale** en soutenant des groupes d'entraide de femmes (women self-help groups), des groupements de jeunes et des groupes ethniques marginalisés (Menja minority group) dans la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus. MELCA a aussi mis sur pied un fonds de roulement à travers lequel les membres de tous ces groupements ont accès au crédit.



FUCOPRI

Le riz fait partie du régime alimentaire des Nigériens, mais sa production conventionnelle nécessite l'emploi d'une quantité importante d'intrants notamment d'urée, un engrais azoté, fortement émettrice de méthane. Par ailleurs, la baisse des précipitations ou leur mauvaise répartition dans le temps et l'espace, engendrent des inondations, l'érosion des sols et un ensablement qui menacent les périmètres rizicoles aménagés le long du fleuve Niger et aussi les bas-fonds.

Finalisé en décembre 2021, la FUCOPRI a mené pendant 4 ans un projet visant 2 objectifs principaux :

- **La réduction de la quantité d'intrants et l'augmentation des revenus des riziculteurs** par la formation à la technique dite du « Placement Profond de l'Urée » (PPU). Cette méthode consiste à fabriquer une granule d'urée qui, placée avec précision dans le sol, permet une augmentation des rendements avec une concentration plus faible d'engrais.
- **L'aménagement agricole de bas-fonds** par la formation et l'accompagnement des producteurs à des pratiques spécifiques visant l'adaptation aux phénomènes climatiques. Ces pratiques consistent d'une part à protéger les bas-fonds de l'ensablement par la plantation et l'entretien d'arbres, et d'autre part à optimiser l'espace de production pour le pérenniser et augmenter les revenus des populations : double campagne rizicole, cultures maraîchères, pisciculture, pépinière, etc.



Les résultats sont très satisfaisants pour la FUCOPRI et les producteurs qui diffusent ces innovations sur d'autres périmètres auprès de producteurs :

- ✓ Près de 2.000 producteurs ont été formés à la pratique du PPU, pour une consommation d'urée diminuée par 2 et des revenus augmentés de 30 %.
- ✓ 150 ha de bas-fonds aménagés et protégés, cultivés par plus de 800 exploitants de manière diversifiée, réduisant leur vulnérabilité lors de la période de soudure (période séparant la fin des stocks de la récolte précédente et le début de la nouvelle récolte).

MIEUX CHOISIR = MIEUX RESPECTER, LA SUITE DE LA CAMPAGNE CHANGEONS DE MENU !

SOS Faim a lancé sa campagne « Changeons de Menu » en 2015, avec comme objectif de sensibiliser les consommateurs luxembourgeois aux conséquences que nos habitudes alimentaires peuvent avoir sur notre planète et ses habitants, et ainsi les inciter à s'alimenter de manière plus responsable. En 2021, SOS Faim a entrepris de prolonger la campagne « Changeons de menu ! », avec le nouveau slogan « Mieux choisir = Mieux respecter ! ».

Les messages sont maintenant axés sur les droits liés à l'alimentation, à savoir le droit à une alimentation adéquate pour tous ainsi que les droits de ceux qui nous nourrissent : les paysans.

SOS Faim met donc en évidence la manière dont les comportements individuels peuvent renforcer les dynamiques collectives de transformation. Privilégier la production alimentaire locale, de saison et les produits frais, contribue à créer une alternative à la chaîne d'approvisionnement industrielle mondialisée, hautement émettrice de carbone et redoutable pour la juste rémunération des petits producteurs.

Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme, que nous produisons notre propre nourriture ou que nous l'achetions. Assurer la réalisation de ce droit implique que les États créent un cadre favorable permettant à chaque individu d'avoir accès à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate pour lui-même et sa famille. La réalisation de ce droit pour tous nécessite donc l'adoption de politiques économiques, environnementales et sociétales appropriées, tant au niveau national qu'international. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

Au Luxembourg, de nombreux acteurs (producteurs, distributeurs, restaurateurs, associations, etc.) s'engagent au quotidien pour transformer nos systèmes alimentaires et les rendre plus justes, durables, et résilients aussi. SOS Faim a produit une série de vidéos présentant quelques-uns de ces « Héros de l'alimentation » et leur a donné la parole, pour nous raconter ce qui les motive dans leur engagement, pourquoi ils se sont lancés et comment ils voient leur contribution à la transformation du système alimentaire au Luxembourg.

VALORISER LES « HÉROS DE L'ALIMENTATION DURABLE »



RENÉ MATHIEU ET LA GASTRONOMIE SANS VIANDE

Rencontrez René Mathieu, chef au Restaurant La Distillerie, sacré meilleur restaurant végétal au monde. Il a gracieusement accepté de devenir un ambassadeur de la campagne « Changeons de Menu ! » et de partager avec nous sa philosophie et sa passion pour une cuisine locale et de saison qui ne gaspille pas nos ressources naturelles.



OUNI, LA QUALITÉ SANS EMBALLAGE

Découvrez OUNI, la première épicerie bio et sans emballage au Luxembourg qui veut promouvoir les achats en vrac pour lutter contre les déchets inutiles.



FRÛSCHKÛSCHT, DES JEUNES POUR LE LOCAL

Venez à la rencontre des jeunes de la Frëschkëschtt et apprenez comment de jeunes citoyens peuvent devenir des acteurs de changement et comment chacun de nous peut contribuer à la transition vers un système alimentaire plus juste et durable.



BAKHAUS, DU PAIN AUTHENTIQUE !

Venez à la découverte des coulisses de Bakhaus, et apprenez comment ils réalisent leurs gammes de pains, pâtisseries et viennoiseries avec des produits issus de l'agriculture biologique et de l'agriculture locale dès que possible.



ESCHER GEMEISGUART, LES LÛGUMES QUI ONT TOUT BON

Rendez-vous au Escher Gemeisgaart, et voyez comment ils parviennent à combiner les aspects environnementaux, sociaux et pédagogiques dans la production des fruits et des légumes. Vous y apprendrez également pourquoi les jardins sont un élément important des liens sociaux.

PAR LEURS INITIATIVES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, LES HÛROS DE L'ALIMENTATION NOUS RAPPELLENT QUE LA TRANSFORMATION DU SYSTÛME ALIMENTAIRE EST POSSIBLE ET DÛPEND NON SEULEMENT DU CHANGEMENT DE NOS COMPORTEMENTS INDIVIDUELS, MAIS AUSSI DU NÛCESSAIRE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS. NOS SYSTÛMES ALIMENTAIRES DOIVENT CESSER DE PRODUIRE EN CONFISQUANT LES RESSOURCES NATURELLES DES PLUS DÛMUNIS, À COMMENCER CELLES DES PAYSANS DES PAYS DU SUD.

LE PLAIDOYER POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Appeler les décideurs à plus de cohérence des politiques pour le développement, ou à créer un environnement favorable à la réduction des inégalités Nord-Sud, tels sont quelques-uns des objectifs du travail de plaidoyer que SOS Faim mène à travers des réseaux nationaux et internationaux. Les changements sont lents et la persévérance de rigueur pour contrecarrer la puissance des lobbies qui vont à rebours du bien commun.

Poursuivant son engagement pour promouvoir la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (DDP), SOS Faim assure l'animation du groupe de travail Les Amis de la DDP, composé d'ONGD et de membres de la Société Civile qui se sont regroupés suite au séminaire sur la mise en œuvre de cette Déclaration, organisé à Luxembourg le 15 novembre 2019. En effet, alors que le

Luxembourg avait apporté son appui devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'adoption de ce texte majoritairement soutenu par les pays en développement, la mise en œuvre de ses dispositions reste à faire. Le groupe de travail s'est donc donné pour missions de :

- Rappeler au gouvernement son engagement pour la reconnaissance des droits des paysans ;
- Promouvoir la Déclaration auprès de toutes les instances compétentes ;
- Encourager et suivre sa mise en œuvre par les autorités compétentes et par les acteurs de la coopération au développement de manière concrète ;
- Favoriser l'appropriation de ce texte par les organisations de la Société Civile en général et par les ONGD en particulier.

En juin, le groupe a organisé un webinar en partenariat avec la Chaire UNESCO en droits de l'homme de l'Université de Luxembourg : « Affirmer les droits humains du monde agricole et paysan ».

Cet échange a permis d'introduire la thématique auprès du monde universitaire luxembourgeois et a donné lieu à d'importants échanges entre différents acteurs impliqués à différents niveaux durant le processus de négociation afin d'éclairer les axes de mise en œuvre pour construire des coalitions d'appui. Il vous est possible de visionner ce webinar ici :



Affirmer les droits humains du monde agricole et paysan

À l'issue du séminaire, qui a réuni 80 participants (étudiants, paysans, militants, fonctionnaires, etc.) luxembourgeois, européens et africains, les Amis de la DDP ont également rédigé trois articles parus dans le Brennpunkt Drëtt Welt. Vous pouvez consulter ces articles en scannant ces QR Codes :



En devenant des « organisations de revendications », les Organisations paysannes ont ouvert la voie à la Déclaration des droits des paysan.ne.s | Brennpunkt Drëtt Welt



Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales | Brennpunkt Drëtt Welt



Le droit aux semences, une avancée essentielle | Brennpunkt Drëtt Welt

Par ailleurs, l'importance de la DDP comme levier d'amélioration de la vie des paysans a été thématiquée à plusieurs reprises au cours de l'année. Notons surtout que l'ambition de « Promouvoir la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales » a été finalement incluse au projet développé par le Luxembourg en vue de poser sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022–2024, à la suite de la suggestion de l'ADDP au cours d'un comité interministériel sur les droits humains.

L'importance de se mobiliser pour assurer les droits des paysans et paysannes a également été soulignée par SOS Faim à travers sa contribution à l'évaluation à mi-parcours de la politique de coopération au développement du gouvernement sur la base de l'Accord de Coalition. Avec « En route pour 2023 », le Cercle de Coopération a proposé des pistes de réflexion et des recommandations en vue d'initier ou de renforcer des changements dans la coopération luxembourgeoise. Ce document a alimenté des échanges avec certains députés et le débat sur la coopération au développement à la Chambre.



En route pour 2023

Toujours au nom des droits des paysans, SOS Faim a participé à la constitution d'une coalition d'organisations de la société civile qui a présenté ses principaux points de critique sur la « Luxembourg Sustainable Finance Strategy » (LSFS).



**Lire le communiqué :
« S'adapter ou échouer »**

Enfin, SOS Faim mène un plaidoyer intense et constructif au sein de différents collectifs et réseaux associatifs : outre les Amis de la DDP cités plus haut, SOS Faim est membre du Cercle des ONG luxembourgeoises, de Meng Landwirtschaft, de Votum Klima, de Fairtrade et de l'Initiative pour un devoir de vigilance.

RÉCOLTE DE FONDS

UNE ANNÉE PLUS QU'HONORABLE

En 2021, nous avons récolté 694.453,14€ grâce à 8.981 dons contre 731.000€ en 2020 qui avait été notre meilleure année depuis 1993, année de notre création. Les résultats sont donc en légère régression mais demeurent très honorables vu la crise du COVID-19 qui a affecté bon nombre d'ONG.

Pourtant, à cause de cette crise sanitaire, la faim a augmenté dans le monde. Ce lien de cause à effet pourrait se faire ressentir pendant plusieurs années. Ainsi, les Nations Unies estiment que 30 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la faim en 2030 en conséquence de la pandémie (perte de revenus et fragilisation des plus faibles).

Toutefois, nous pouvons compter sur de fidèles donateurs grâce à qui nous poursuivons notre combat.

Un grand merci à toutes et tous pour votre générosité et votre confiance !

Pour rappel, SOS Faim est membre de l'association Don en Confiance Luxembourg et met un point d'honneur à respecter scrupuleusement son Code de bonne conduite.

Un grand merci à toutes et à tous !



QUELQUES CHIFFRES

- **694.453,14€** ont été récoltés en 2021
 - **8.981** dons
 - **3.074** donateurs, dont 453 nouveaux donateurs
 - **20** communes donatrices
 - **93** entreprises donatrices, dont 33 ont fait leur 1^{er} don à SOS Faim en 2021
 - **77%** du total des dons proviennent de **donateurs privés** et **23%** de **personnes morales**
 - **2** nouveaux partenaires pour l'opération Déjeuners Solidaires : Exki et De Biobutte
 - **8** collectes en la mémoire d'un défunt
- Nous tenons à remercier chaleureusement les familles des personnes décédées en 2021, citées ci-après, qui ont invité leurs proches à effectuer un don à SOS Faim : **Mme Marie-Léonie Gunther-Sondag, M. Sachin Vankalas, M. René Muller, M. Nicolas Diederich, M. Jean Schanen, M. Jean-François Keiser, M. Guiseppe Gotti, M. Edouard Schmit.**

CAMPAGNE DE FIN D'ANNÉE



Une campagne d'appel aux dons mettant l'accent sur notre approche d'aide au développement a été mise sur pied et diffusée pendant les mois de novembre et décembre.

TÉMOIGNAGES

Naturata un nouveau don de 15.000 € pour SOS Faim

Depuis cinq ans déjà, le principal réseau de magasins biologiques du Luxembourg soutient un des partenaires historiques de SOS Faim : Les Amis du Kivu, une ONG congolaise engagée dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Comme les quatre années précédentes, Naturata a fait appel à la générosité de sa clientèle au moment des fêtes de fin d'année. Les client(e)s avaient la possibilité de faire don de leurs timbres d'achat ou de faire un don en espèces. La somme recueillie fut ensuite complétée par Naturata jusqu'au montant final de 15.000 €.

Par son soutien à SOS Faim, Naturata met en œuvre sa devise «Fair a kooperativ mat de Bio-Bauern» au-delà des frontières nationales. Assurément, l'entreprise et l'ONG sont deux institutions partenaires qui partagent les mêmes valeurs et la même vision de l'agriculture : économiquement viable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

SOS Faim remercie chaleureusement la direction, le personnel et les nombreux clients de Naturata pour leur fidèle générosité.



Le Lions Club Mameranus soutient SOS Faim

Le Lions Club Mameranus fait partie du Lions Club international, une grande organisation humanitaire qui est présente dans 210 pays avec 1.450.000 membres répartis dans 47.000 clubs. Au Luxembourg, on compte 24 clubs qui regroupent environ 960 membres.

Sous son slogan « Inspired by making a difference », le Lions Club Mameranus se donne comme vocation principale d'aider ceux qui n'ont pas la chance de bénéficier d'autres aides sociales ou d'agir en complément d'une ONG pour des appuis à l'impact durable avéré.

Grâce à ce don de 4.200 EUR, SOS Faim a renforcé son appui à trois institutions de microfinance en Éthiopie. Cet appui vise à permettre aux personnes démunies de sortir de la pauvreté grâce à des produits financiers adaptés et abordables.

SOS Faim remercie le Lions Club Mameranus pour son important engagement financier. Ce partenariat, basé sur des valeurs communes, nous permet de soutenir des acteurs de développement durable en Afrique.

LES FAÇONS DE DONNER

Les entreprises qui avancent aux côtés de SOS Faim sont inspirées par des motivations de nature citoyenne ou sociétale, elles souhaitent s'engager auprès d'une organisation pour contribuer à un monde durable.

Soutenir SOS Faim est une façon judicieuse de montrer qu'elles sont conscientes de leur responsabilité sociale tout en s'associant avec une organisation réputée, indépendante, fiable et transparente.

DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS S'OFFRENT AUX ENTREPRISES, COMME :

LE DON

Votre entreprise peut soutenir SOS Faim sous la forme d'un don alloué à son action générale, ses activités dans un pays en particulier ou en faveur de l'un de ses partenaires. Celui-ci est déductible fiscalement.

L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT SOLIDAIRE OU D'UNE COLLECTE DE DONS DANS VOTRE ENTREPRISE

Votre entreprise peut organiser un évènement, une collecte de chèques-repas, une activité de team-building au profit de SOS Faim. L'ONG met alors à la disposition de l'entreprise divers supports pour promouvoir son action en faveur de l'association (exposition, affiches, brochures, urnes, etc.).

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE SOS FAIM

Les entreprises peuvent également diffuser les communications de SOS Faim à leurs clients, fournisseurs, employés, adhérents pour les sensibiliser aux actions de l'association. Elles aideront ainsi à accroître la visibilité de SOS Faim sans engager de dépenses personnelles. A titre d'exemple, l'insertion d'une publicité gratuite dans un journal d'entreprise ou encore la diffusion du magazine de SOS Faim auprès des employés.



COMMENT SOUTENIR SOS FAIM EN TANT QU'ENTREPRISE

DONS EN NATURE

Il est également possible de proposer à SOS Faim des tarifs préférentiels ou des gratuités sur des produits ou services dont elle a besoin dans le cadre de ses missions ou de ses actions de sensibilisation (location de salle, véhicule de transport, matériel audio, etc.), de ses campagnes de communication (reportage photo, espace publicitaire, interviews, etc.) ou tout autre action.

LE SPONSORING

Il est par exemple possible de sponsoriser la présence de SOS Faim dans la presse. Comment ? Au travers l'achat d'un espace publicitaire. En effet, ces achats groupés de différents partenaires permettront à SOS Faim de bénéficier d'un rédactionnel sans avoir à supporter les frais relatifs à l'emplacement médiatique.

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Il consiste à mettre gratuitement ses collaborateurs à disposition d'une association pour l'aider face à une problématique spécifique. Cela peut être le cas pour une traduction par exemple, ou pour un conseil en matière de droits de succession, etc.

LES CARTES ET CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Il est possible d'envoyer à ses clients des cartes de vœux au profit de SOS Faim. Il est également possible d'offrir à ses partenaires ou employés des cadeaux de fin d'année en faveur de l'ONG.

LE PAYROLL GIVING

C'est une solution simple pour permettre aux salariés et aux entreprises qui le souhaitent de verser les arrondis de leurs salaires à des projets qui leur tiennent à cœur. Le logiciel de payroll, une fois configuré, s'occupe de tout !

Afin de conserver toute cohérence dans son positionnement, SOS Faim met un point d'honneur à collaborer avec des entreprises qui font preuve de responsabilité sociale et environnementale et qui apportent une contribution positive à la société.

CONTACTEZ-NOUS ET NOUS IDENTIFIERONS ENSEMBLE COMMENT VOUS POUVEZ JOUER UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LE SOUTIEN DE NOTRE TRAVAIL !

UN MAGAZINE POUR MIEUX SE FAIRE CONNAITRE

À l'occasion de la Journée Mondiale contre la faim, le 15 juin 2021, SOS Faim a publié la première édition de son magazine.

Quelles ont été les motivations qui ont poussé SOS Faim à développer un tel support ?

A cause du constat que la faim, ses causes et ses solutions sont des problématiques qui ne sont pas forcément évidentes. En ces temps où la faim prend toujours plus d'ampleur, il apparaît primordial pour SOS Faim de conscientiser les citoyens à ce fléau en apportant des explications simples et leur exposant des solutions possibles, ici et ailleurs, pour un monde plus durable et plus respectueux.

Cette première édition du magazine propose un bilan de la faim dans le monde, présente ce fléau avec ses origines et son paradoxe, développe comment l'agriculture familiale est une alternative crédible pour l'endiguer.

Un travail particulier a été réalisé au niveau de l'écriture en vue de simplifier le discours tout en gardant un niveau suffisamment élevé de qualité et de complexité de l'information. L'objectif premier de ce magazine étant de faire prendre conscience au citoyen de l'ampleur du problème et des interactions entre les politiques, nos actions et la situation de la sécurité alimentaire en Afrique en particulier.

Lors de cette action de communication, SOS Faim a pu compter sur un réseau de plus de 25 partenaires (historiques ou le fruit d'une nouvelle collaboration à cette occasion), qui a distribué le magazine durant tout le mois de juin. Au total, plus de 13.000 exemplaires ont pu parvenir jusqu'aux citoyens luxembourgeois.

Il vous est possible de consulter le magazine en scannant ce QR Code :



FINANCES

La gestion prudente et responsable a toujours guidé la politique financière de SOS Faim. Cette approche lui assure une certaine autonomie d'action et lui permet d'entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

Par ailleurs, SOS Faim tient à garantir à tous une totale transparence de ses finances.

Les états financiers 2021 de l'association ont ainsi été :

- Audités par un réviseur indépendant (BDO)
- Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire organisée en juin 2022
- Mis en ligne, dans leur version intégrale, sur notre site Internet : www.sosfaim.lu
- Déposés au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg et sont consultables sur LBR.lu avec le numéro RCS : F554



**EN TANT QUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION DON EN CONFIANCE,
SOS FAIM VEILLE À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT
LE CODE DE BONNE CONDUITE DE L'ASSOCIATION.**

**CELUI-CI EST DISPONIBLE SUR LE SITE
DONENCONFIANCE.LU**





Rédaction :
SOS Faim Luxembourg

Design graphique :
Bunker Palace

Imprimé en juin 2022
© SOS Faim Luxembourg

www.sosfaim.lu
www.changeonsdemenu.lu
www.agriplus.lu

 **SOS-Faim-Luxembourg**